



## Commission des Terrains et Equipements Sportifs

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 28/11/2025

**Président de séance** : M. Patrick ALEXANDRE

**Présents** : MM. Olivier FOURRIER, Nuno MIGUEL, Philippe SURMON et Gilles POSTERNAK

**Excusés** : M. Jacques MENDY

#### PV des commissions

Le président de la commission indique quels sont les terrains et éclairages du district de PARIS qui figurent dans les procès-verbaux fédéraux et/ou régionaux du 23 octobre et du 18 novembre.

#### Visites effectuées

Les membres de la commission présentent les visites qu'ils ont effectuées depuis la dernière réunion :

- \*Stade DIDOT (NNI-751140501)
- \*Stade DALMASSO (NNI-751140401)
- \*Stade de l'HIPPODROME D'AUTEUIL (NNI-751160301)
- \*Stade Suzanne LENGLEN 2 (NNI-751150402)
- \*Stade Suzanne LENGLEN 3(NNI-751150403)

Ils font également le point sur les visites prévues et non réalisées :

- \*Stade Alain MIMOUN : Nuno MIGUEL assisté de Gilles POSTERNAK
- \*Stade FILLETES BIS : Philippe SURMON assisté de Nuno MIGUEL
- \*Stade LADOUUMEGUE 1 (NNI-751190101): Gilles POSTERNAK assisté de Philippe SURMON, Nuno MIGUEL, et Olivier FOURRIER
- \*Stade de la PLAINE (NNI-751150203) : commission régionale (passage en LED, à considérer en travaux)

Le président indique les contrôles qui ont été effectués par les membres de la CRTIS ainsi que les visites prévues pour la prochaine période.

#### Etat des demandes

Le point est fait sur les demandes qui sont en attente (17) de retour des responsables des services de la ville de PARIS pour organiser les futurs contrôles selon le classement demandé (cf. tableau en annexe).

## Fiche de remboursement

Le président présente le document de la ligue qui sert pour indemniser les commissaires qui effectuent les contrôles. Ce document servira de base aux membres de la commission.

Il sera remis trimestriellement au président de la commission avant d'être adressé à la LIGUE. Les indemnisations se feront sur la base du forfait sans indemnité des frais kilométriques. Cette décision sera proposée au vote d'un prochain comité directeur.

Sur ces fiches figureront les clubs qui seront débités en raison des visites d'homologation ou de contrôles.

## Répartition des contrôles

Le président de la commission présente un tableau détaillant la répartition des contrôles entre les différents échelons : Fédération, Ligue et District.

## Point sur les dérogations

La commission des terrains et équipements sportifs demande à la COC de vérifier que toutes les dérogations ont été accordées jusqu'à juin 2026 concernant les éclairages et terrains utilisés dans le cadre des championnats départementaux.

## Décision de la Commission

La commission décide que les clubs utilisateurs habituels d'une installation seront avertis par les services du district en amont des dates d'échéance.

## Demande de la Commission

La commission demande aux clubs utilisateurs des installations, aux arbitres, aux délégués lorsqu'ils constatent une anomalie concernant les installations (terrains éclairages) d'adresser un rapport en direction du district.

Prochaine réunion : Vendredi 9 janvier 2026

Président de séance,  
Patrick ALEXANDRE

Secrétaire de séance,  
GILLES POSTERNAK

### Copies :

- Président de la COMMISSION FÉDÉRALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES
- Président de la COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES
- Président de la COC PARIS
- Responsable de la Ville de PARIS